Conditions générales de location en chambres d'hôtes

I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le propriétaire s'engage à être présent personnellement à l'arrivée des hôtes en leur réservant le meilleur accueil et à les informer sur les richesses touristiques de la région. Le prix de la nuitée sera affiché dans la chambre d'hôte.
Il s'engage également à leur fournir le petit déjeuner, à assurer le nettoyage de la chambre pendant leur séjour et à faire leur lit (en fonction de leur souhait, si reste plusieurs jours) et à leur fournir le linge de toilette. Le propriétaire pourra fournir, sur demande, une facture à ses clients. Le client signataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'expiration de la période initialement prévue sur le présent contrat.

II - UTILISATION DES LIEUX et WIFI

Le client jouira de la chambre d'une manière paisible, en fera bon usage et respectera les lieux.
Il s'engage à rendre les chambres en bon état et à **ne pas fumer dans l'enceinte de la maison**.
Il est interdit de manger, ou d'apporter de la nourriture dans les chambres ou tout appareil type glacière ou réfrigérateur (voir avec les propriétaires si vous souhaitez mettre au frais des aliments ou boissons)
Le propriétaire met à disposition de son client un accès WIFI, mais ce dernier est responsable de l'utilisation qui est faite de la connexion Internet durant son occupation des lieux.

III – NOMBRE D'OCCUPANTS

Le nombre de personnes ne pourra sous aucun prétexte dépasser la capacité d'accueil indiquée. Sans accord préalable écrit du propriétaire, ce dernier est en mesure de refuser les personnes supplémentaires. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être envisagé.

IV – ANIMAUX

Les animaux, même domestiques, n'étant pas admis, leur présence entraînerait la rupture immédiate du présent contrat, sans remboursement accordé de la part du propriétaire.

V – ACOMPTE

La réservation deviendra effective dès lors que le client aura retourné un exemplaire du présent contrat, avant la date indiquée, accompagné de l'acompte de 30€.

VI – PAIEMENT DU SOLDE

Le solde de la réservation sera versé :

- En espèces ou CB ou chèque lors de votre venue.

Les prestations supplémentaires sont à régler avant le départ.

VII – ARRIVÉE ET DÉPART

ARRIVÉE : Le client doit se présenter le jour mentionné sur le contrat et d'une manière générale **entre 16h et 19h** (horaire à confirmer avec les propriétaires). En cas d'arrivée en dehors de ces horaires ou différée, le client doit prévenir le propriétaire, par le moyen de son choix, pour accord préalable. Au-delà de 19h, sans nouvelle du locataire, le propriétaire considère que le contrat est annulé.

DÉPART : Le départ des chambres doit impérativement se faire pour **9h00 au plus tard**. Merci de bien vouloir respecter cet horaire. Tout dépassement pourra donner lieu à une facturation supplémentaire.

VIII – CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre ou email ou sms:

1 – Une annulation **1 semaine ou moins** avant l'entrée en jouissance des lieux, l'acompte reste acquis au propriétaire (sauf cas de force majeure)

2 - Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat au plus tard à 19h sans en avoir informé le propriétaire :
- Le présent contrat est considéré comme résilié,
- L'acompte reste acquis au propriétaire,
- Le propriétaire peut disposer de sa chambre.

3 - En cas de départ anticipé, le prix du séjour initialement prévu reste acquis au propriétaire.

4 - En cas de réservation de plusieurs chambres et d'annulation d'une ou plusieurs d'entre elles, l'acompte de cette ou ces chambre (s) reste acquis au propriétaire

5 - En cas d'annulation de la chambre par le propriétaire, il remboursera au client la totalité des sommes perçues.

IX – ASSURANCE

Le locataire est tenu de vérifier auprès de son assurance si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Dans l'hypothèse contraire, il est souhaitable qu'il s'informe auprès de son assureur.

UTILISATION DU WIFI – CHARTE INTERNET

Nous mettons à votre disposition un accès gratuit. Cependant l'utilisateur s'engage à respecter la législation française et notamment :

- A ne pas utiliser cet accès à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo.
- A ne pas utiliser de logiciel de téléchargement, Peer to Peer considérés comme illégaux sur le territoire français. La liste des sites de téléchargement légaux en France est disponible sur le site **offrelegale.fr**
- A ne pas consulter de sites portant **atteinte à la dignité de la personne**, présentant un caractère **pédopornographique ou dégradant, incitant à la haine raciale, constituant une apologie du crime ou de la violence.**
-

L'utilisateur est informé de la mise en place d'un logiciel traceur, enregistrant les adresses IP de tous les appareils se connectant, et pouvant être transmises sur demande aux autorités.

Le locataire s'engage sur l'honneur par la présente à respecter les termes de la **loi Hadopi** et de cette charte et décharge les propriétaires, M. et Mme MALIGE, de toute responsabilité concernant l'utilisation qu'il fera d'internet durant son séjour.

Le code d'accès WIFI est personnel et ne peut en aucun cas être transmis à un tiers.